

SIVOM Bérange Cadoule et Salaison (Présentation générale)

Le cadre juridique et réglementaire

Conformément à la loi de réforme des collectivités territoriales en date du 16 décembre 2010 et plus précisément à l'article 35 prévoyant de simplifier l'organisation intercommunale par la réduction du nombre de syndicats ou la rationalisation de leur périmètre.

Dans le cadre de la mise en œuvre du schéma départemental de coopération intercommunale.

Par arrêté n°2013-1-1010, le Préfet de la Région Languedoc-Roussillon, Préfet de l'Hérault a entériné au 1er janvier 2014 la fusion du syndicat de restauration du Bérange, du SIVOM La Farigoule, du SIVU du centre de loisirs de Fondespierre et du SIVU Ulysse.

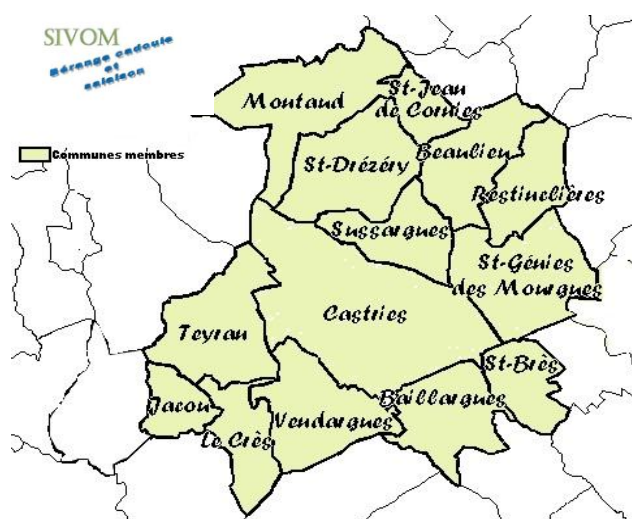
Le syndicat ainsi créé a pris la dénomination de **SIVOM Bérange Cadoule et Salaison** (cours d'eau traversant le territoire). Le SIVOM Bérange Cadoule et Salaison assure les activités suivantes :

la restauration scolaire, un centre de loisirs, une aire d'accueil des gens du voyage (compétence transférée à Montpellier Méditerranée Métropole au 1er janvier 2016), un établissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes, un service de soins infirmier à domicile.

Le territoire du SIVOM

↳ **14 communes adhérentes :**

Baillargues :	6 548 hab.
Beaulieu :	1 667 hab.
Castries :	5 873 hab.
Jacou :	5 658 hab.
Le Crès :	8 430 hab.
Montaud :	949 hab.
Restinclières :	1 599 hab.
Saint-Brès :	2 674 hab.
Saint-Drézéry :	2 246 hab.
Saint-Geniès des Mourgues :	1 833 hab.
Saint-Jean de Cornies :	681 hab.
Sussargues :	2 605 hab.
Teyran :	4 536 hab.
Vendargues :	5 987 hab.
Population totale :	51 286 hab.



Les élus du SIVOM par commune

COMMUNE	NOM PRENOM
Baillargues	MEISSONIER Jean-Luc SUAY Régine : Vice-Présidente
Beaulieu	LAMANT Michelle SCHREVEL Michèle Vice-Présidente
Castries	CLAUZON Joseph PASTOR Gilbert Président
Jacou	CALVAT Renaud PERRIER-BONNET Sabine Vice-Présidente
Le Crès	BONNAL Pierre IRIGOYEMBORDE Véronique
Montaud	CALADOU Geneviève Vice-Présidente FABRI Stéphane
Restinclières	BIZARD Nathalie BERTON Valérie
Saint-Brès	JAoul Laurent SCHWARTZ Josy Vice-Présidente
Saint-Drézéry	GALABRUN BOULBES Jackie JEAN Fanny
Saint-Geniès des Mourgues	ARQUILLIERE Anne-Marie PELLET Yvon
Saint-Jean de Cornies	HOULLIER Frédérique POIRIER Isabelle
Sussargues	BERTAUD Xavier Vice-Président LLORET Eliane
Teyran	DUPRAT Nicole GALLAS Françoise
Vendargues	DUDIEUZERE Pierre FINART Jean-Paul

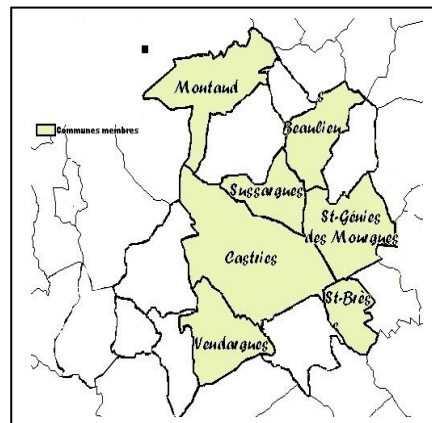
Compétence « Personnes âgées / EHPAD »

L'Etablissement

L'établissement fut créé en 1985. La Farigoule est un établissement public, de 50 lits, habilité à recevoir les bénéficiaires de l'aide sociale et de l'allocation personnalisée d'autonomie (APA).

Depuis 2005, La Farigoule est un établissement totalement médicalisé conventionné EHPAD.

Les communes qui adhèrent à la compétence "Personnes Agées" sont : Beaulieu, Castries, Montaud, Saint-Brès, Saint-Geniès des Mourgues, Sussargues et Vendargues.



Situation architecturale

- Le SIVOM est propriétaire du bâtiment.
- L'EHPAD La Farigoule est implanté sur une parcelle de 5 206 m².
- les locaux sont répartis sur 5 niveaux différents.



- L'EHPAD est entourée d'un parc de 4 hectares : le parc de la Guesse.
- L'établissement est équipé :
 - d'un Pôle d'Activités et de Soins Adaptés (pour les personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer ou maladies assimilées),
 - d'un jardin thérapeutique,
 - d'un espace Snoëzelen.

Le projet de vie de l'EHPAD

L'établissement se repose sur le concept de **prise en soin** de la personne âgée et cela à partir de trois principes fondamentaux :

- 1/ Toute personne qui entre à La Farigoule reste un citoyen unique et à part entière et y est reçue comme tel dans un environnement agréable, de qualité et adapté à son état, ses besoins et à son intimité.
- 2/ Les soins proposés ont pour but principal le maintien de l'autonomie et l'amélioration de sa qualité de vie.
- 3/ Toute prise en charge et activités proposées doivent se soucier en permanence du maintien de l'identité sociale, des notions de désir, plaisir et respect de la personne.

Une équipe au service du projet

L'établissement dispose de 74 agents (42 ETP).

1 directeur, 1 directrice-adjointe, 1 comptable, 1 secrétariat accueil, 1 animatrice, 1 art-thérapeute, 1 psychologue, 1 médecin coordonnateur, 1 infirmière coordinatrice, 1 service soins (infirmières, aides-soignantes, agents-sociaux), 1 responsable démarche qualité, 1 service hébergement (ASH), 1 chef cuisinier (1 équipe cuisine), 1 diététicienne.